



CONFÉRENCE

GEORGES RIPERT ET LE DROIT DES AFFAIRES

18 janvier 2023

Centre Panthéon - Salle des Conseils (12
place du Panthéon - 75005 Paris)

OUVERT À TOUT PUBLIC, GRATUITEMENT - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

Le droit des affaires en perspectives - IRDA

Cycle de conférences **Le droit des affaires en perspective** sous la direction scientifique du professeur [Caroline COUPET](#).

« Georges Ripert et le droit des affaires »

Mercredi 18 janvier 2022, 18h30, Salle des Conseils

À la lecture de certaines pages des Aspects juridiques du capitalisme moderne, l'on peut être étonné d'y déceler les principaux éléments des débats contemporains sur le gouvernement d'entreprise, le rôle des actionnaires dans la société, la place des salariés... Les réponses que le Doyen RIPERT préconisent sont en revanche souvent éloignées des choix actuels, et l'étude de ses écrits demeure entachée par la difficulté que le lecteur éprouve à distinguer l'homme de son oeuvre. La présente conférence a pour objet de susciter la réflexion sur la postérité de la pensée du Doyen RIPERT en droit des affaires. Pour mener cette réflexion, deux personnalités interviendront successivement à travers deux thématiques :

- > David DEROUSSIN, professeur d'histoire du droit et des institutions à l'Université Lyon III Jean Moulin : « **L'homme et l'œuvre - approche historique** »
- > [Jean-Baptiste BARBIÈRI](#), maître de conférences à l'Université Paris-Panthéon-Assas : « **Les ramifications de la pensée de Ripert en droit positif. Étude à partir des Aspects juridiques du capitalisme moderne.** »

La manifestation sera suivie d'un cocktail.

Pus d'informations [par courriel](#)